

Nouvelles de la prévoyance



L'exercice 2007: L'essentiel en un coup d'œil

| | |
|-------------------------------------------------------------|---|
| Editorial | 2 |
| Portefeuilles et contributions | 3 |
| Placements et performance | 4 |
| Réserves et degré de couverture | 5 |
| Franchise par la transparence | 6 |
| Sécurité grâce au management de placement des plus modernes | 7 |

EDITORIAL



Rolf Knechtli
Präsident des Stiftungsrats
Swisscanto Sammelstiftung



Davide Pezzetta
Geschäftsleiter
Swisscanto Sammelstiftung

En tant que fournisseur dans le domaine de la prévoyance professionnelle, nous avons pris l'habitude de vivre des exercices aux accents les plus différents: les années d'intenses bouleversements politiques et de grandes fluctuations sur le plan financier alternent avec des temps plutôt calmes, qui permettent la consolidation et la mise à jour de stratégies éprouvées. Comparativement à d'autres, l'exercice 2007 de Swisscanto Fondations collectives entrera dans son histoire comme une année peu spectaculaire – des progrès marquants ont été réalisés cette année aussi dans différents domaines.

Traitement plus rapide, meilleure prestation de services

L'introduction d'un nouveau système technique comporte toujours certains risques et incertitudes, surtout dans une matière aussi complexe que la prévoyance professionnelle. Néanmoins, le nouveau système informatique introduit il y a trois ans fonctionne de manière très fiable et les nombreuses réactions positives des clients nous confirment que, après quelques difficultés de démarrage, la rapidité de traitement et la qualité des prestations de service ont pu être considérablement augmentées.

Résultats réjouissants sur le risques

En plus de la technique, nous constatons aussi un développement extrêmement positif dans le domaine des risques assurés. L'année 2007 enregistre en particulier une amélioration réjouissante du risque invalidité. Cela ne confirme pas seulement la justesse des efforts politiques instrumentalisés avant la votation sur la 5^{ème} révision de l'AI par des regroupements d'instances les plus diverses. Cela exprime plutôt le changement de pratique des offices AI, dont les décisions obligent notamment les organes de la prévoyance professionnelle. Et avant tout, cela reflète l'attitude empreinte de responsabilité que nos clients montrent à l'égard de ces risques. Prévention, recensement précoce des dangers provoquant l'invalidité et réinsertion à temps sont aussi leurs mérites en tant qu'employeurs. Ils n'apportent pas seulement une importante contribution à la stabilité de la prévoyance professionnelle, mais ils créent aussi une sérieuse valeur ajoutée économique.

Pas concernés par la crise des «subprimes»

En matière financière, la fin de l'année 2007 a été marquée par la crise des «subprimes». De telles turbulences boursières provoquent naturellement une grande effervescence dans la branche financière et influencent la situation générale des marchés financiers. A cet égard, une crise aussi étendue ne peut se passer sans laisser de traces, chez Swisscanto Fondations collectives également. Nous pouvons toutefois indiquer formellement que Swisscanto Fondations collectives ne possède aucun placement directement concerné par la crise des «subprimes».

Une telle situation démontre une fois de plus les profits de notre stratégie de placement: l'orientation conséquente et sans compromis vers la sécurité de la fortune de prévoyance, ainsi que les valeurs fondamentales «continuité» et «durabilité», permettent d'amortir de façon optimale les plus grandes fluctuations des marchés financiers.

L'identité de Swisscanto est celle des Banques cantonales

A l'avenir également, la qualité et la continuité resteront au centre de nos activités. Dans le domaine financier, cela signifie que notre politique de risque reste toujours orientée vers la protection des intérêts de nos assurés. Ainsi, Swisscanto Fondations collectives incarne tout à fait l'identité de son principal partenaire, les Banques cantonales. Pas d'orientation à court terme pour maximaliser les bénéfiques, mais une capacité de risque optimale et la sécurité des fonds de prévoyance qui nous sont confiés figurent au premier plan. Nous y travaillons journalièrement, de même que nos collaborateurs et collaboratrices. Nous sommes persuadés que vous, nos clients, partagez cette conviction. Nous vous remercions de votre confiance et nous nous réjouissons de vivre ensemble beaucoup d'exercices futurs, calmes ou agités!

Rolf Knechtli
Président du Conseil
de fondation

Davide Pezzetta
Directeur
administratif

PORTEFEUILLES ET CONTRIBUTIONS

Effectifs

L'augmentation des capitaux réglementaires et du nombre de contrats est conforme aux années précédentes. Le nombre de personnes assurées n'a augmenté que de façon minime.

| Portefeuilles | 2007 | 2006 | Variation absolue | Variation en % |
|-------------------------------|--------|--------|----------------------|-------------------|
| Employeurs affiliés | 5 815 | 5 422 | 393 | 7,2 |
| Personnes assurées actives | 50 153 | 49 356 | 797 | 1,6 |

Contributions encaissées

Les contributions périodiques évoluent comme les années précédentes. Le recul des primes uniques chez Swisscanto Fondation collective est l'expression d'une fluctuation plus restreinte des effectifs par rapport à l'année précédente.

| Contributions encaissées | 2007 en CHF Mio. | 2006 en CHF Mio. | Variation en CHF Mio. | Variation en % |
|------------------------------------------------------|---------------------|---------------------|--------------------------|-------------------|
| Primes périodiques des employés et des employeurs | 382,4 | 368,6 | 13,8 | 3,7 |
| Primes uniques | 478,9 | 579,0 | - 100,1 | - 17,2 |
| Total | 861,3 | 947,6 | - 86,3 | - 9,1 |

Capital réglementaire

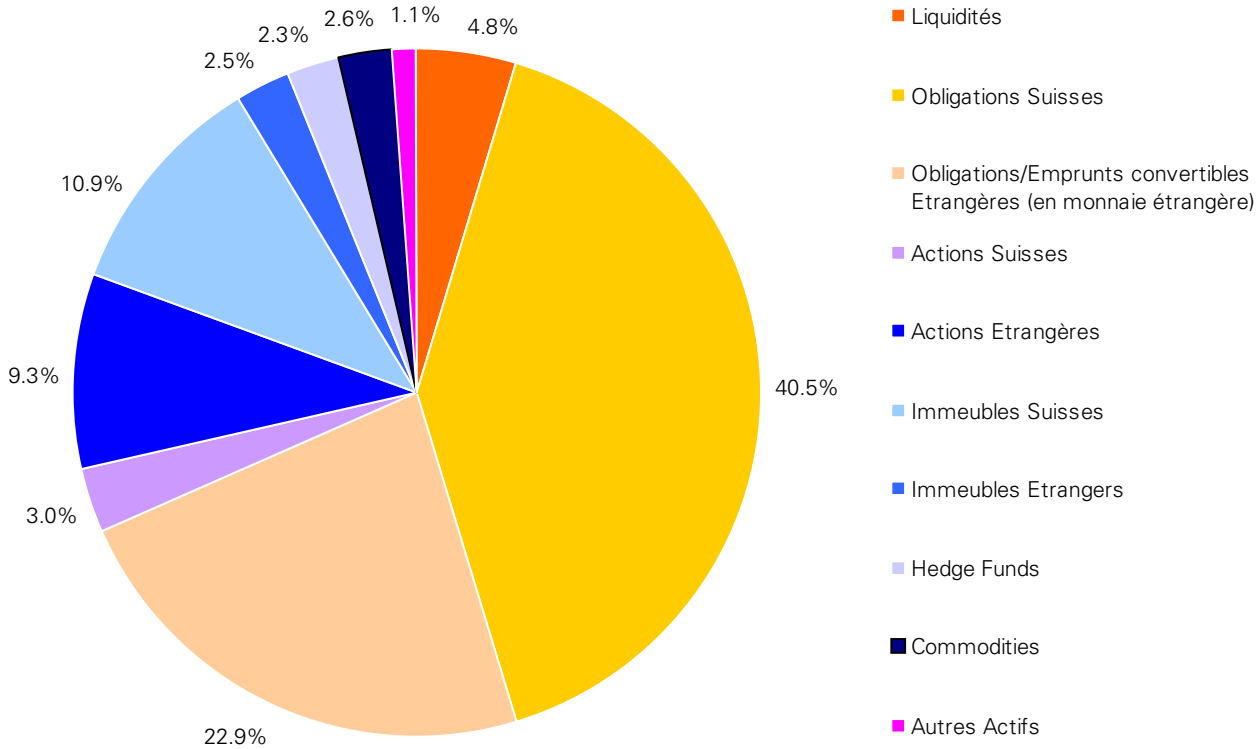
| | 2007 | 2006 | Variation absolue | Variation en % |
|--------------------------------------------|-------|-------|----------------------|-------------------|
| Capital réglementaire (en CHF Mio.) | 3 627 | 3 431 | 196 | 5,4 |

Réserves techniques

| | 2007 | 2006 | Variation absolue | Variation en % |
|------------------------------------------|-------|-------|----------------------|-------------------|
| Réserves techniques (en CHF Mio.) | 116,9 | 119,9 | - 3 | - 2,6 |

PLACEMENTS ET PERFORMANCE

Asset Allocation

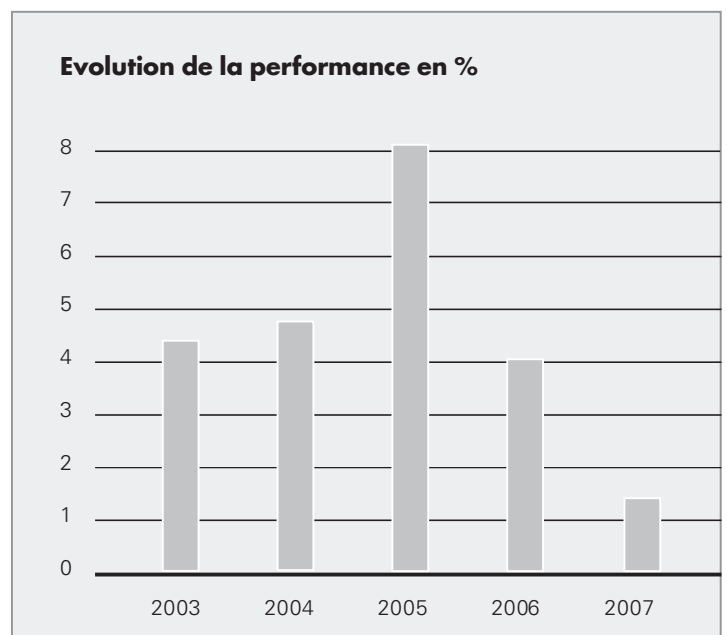


Performance

Puisqu'au cours de l'année passée les groupes de placement traditionnels comme les actions et les obligations n'ont pas atteint le rendement espéré, il est apparu particulièrement nécessaire d'élargir la stratégie de placement vers des placements non traditionnels. Ceux-ci ont eu un rendement majoritairement positif malgré la crise des subprimes et ont apporté ainsi leurs effets diversifiés.

Les emprunts convertibles ont également exercé une contribution active. Ces derniers ont profité au premier semestre de la conjoncture mondiale robuste alors qu'ils ont perdu une partie de leur performance au second semestre à cause des marchés négatifs des actions. De même que les hedge-funds, qui dans un environnement de volatilité croissante ont trouvé de bonnes possibilités de rendement et qui ont conclu l'année de manière positive. Les managers ont fait plus particulièrement bonne figure dans les domaines de la macro économie, les Event Driven et les marchés émergents, alors que les stratégies basées sur les crédits ont subi des pertes. Les placements immobiliers étrangers sont clairement allés dans les valeurs négatives, provoquées par la chute des prix suite à la crise des subprime dans le domaine hypothécaire. La

répercussion a été moyenne selon l'allocation géographique de la fortune, l'Europe continentale et l'Asie de manière plus pondérée que sur les marchés américains.



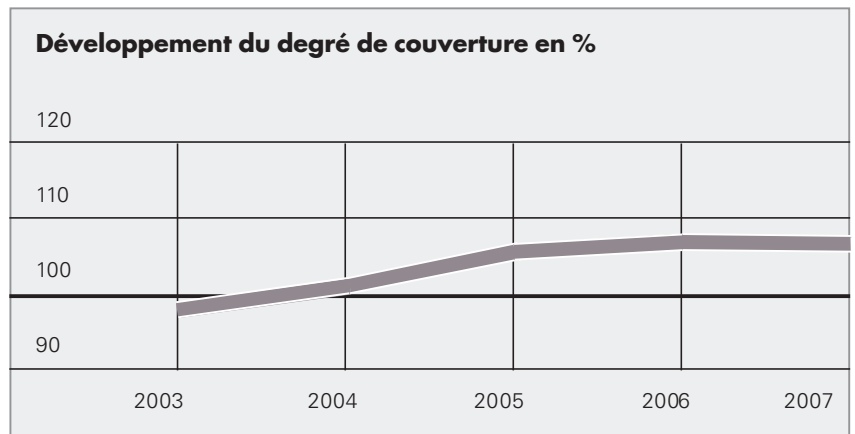
RÉSERVES ET DEGRÉ DE COUVERTURE

Placements; objectifs et calcul de la réserve de fluctuation des cours

| | 2007 en CHF | 2006 en CHF |
|---------------------------------------------------------------|-----------------------|-----------------------|
| Actifs sans placements individuels | 4 050 150 848.32 | 3 902 220 562.28 |
| Réserve de fluctuation des cours au 31.12. | 234 281 132.36 | 271 635 415.90 |
| Objectif fixé pour la réserve de fluctuation des cours | 392 482 024.93 | 367 662 282.14 |

Développement du degré de couverture

En regard des turbulences des placements lors de cette dernière année, la politique de placement orientée vers la stabilité suivie par Swisscanto a fait ses preuves. Certes, le degré de couverture a légèrement diminué (106,3 % contre 107,7 % en 2006); malgré la situation difficile du marché, il a pu être contenu à un niveau ne donnant aucune raison de s'inquiéter.



FRANCHISE PAR LA TRANSPARENCE

Numéro 1 des fondations bancaires

Swisscanto Fondation collective, en tant qu'entreprise commune des Banques Cantonales, est la plus grande fondation bancaire de Suisse. Quelques 5500 entreprises ont confié à Swisscanto la gestion de leur prévoyance du personnel. La justification de la confiance que ces clients accordent déjà à Swisscanto se manifeste notamment par des taux de croissance annuels réjouissants.

La force des Banques Cantonales

Au cours de ces dernières années, divers sondages ont toujours fait ressortir le fort degré de confiance accordé aux Banques Cantonales parmi les banques suisses. Aucune autre banque suisse dispose d'un réseau d'agences aussi dense que celui des Banques Cantonales: de ce fait, votre conseiller en prévoyance est atteignable en tout temps.

La Banque Cantonale allie la plus moderne des gestions de la bancassurance à une traditionnelle exigence de sécurité. Afin d'assumer ses diverses tâches, elle a recours à des spécialistes; pour la prévoyance professionnelle, il s'agit de Swisscanto Fondation collective; ses autres partenaires sont Swisscanto Fondation de placement et Helvetia Assurances.

Pour le rendement: Fondation de placement Swisscanto

Les fonds destinés à la prévoyance professionnelle nécessitent une stratégie de placement étudiée répondant aux exigences légales tout en satisfaisant aux besoins de sécurité et de rendement. La Fondation de placement Swisscanto est aussi une entreprise des Banques Cantonales et la 2^e plus grande fondation de placement en Suisse; elle est la partenaire pour tout ce qui a trait aux placements des fonds de prévoyance. La Fondation de placement Swisscanto est mem-

bre de la CAFP (Conférence des administrateurs de fondations de placement) dont elle respecte les standards de qualité très élevés. Dans l'étude comparative de la CAFP qui met en parallèle les performances réalisées par les fondations dans diverses catégories de placements, Swisscanto Fondation de placement figure régulièrement en tête du classement.

Pour la sécurité: Helvetia Assurances

Grâce à Helvetia Assurances, cofondatrice de Swisscanto Fondation collective, les risques décès et invalidité sont couverts. Helvetia fait partie des cinq plus grandes entreprises d'assurances de Suisse. Helvetia offre en tout temps une couverture d'assurances complète ainsi qu'un professionnalisme notoire de la gestion du risque et du traitement des prestations.

Sécurité maximale

Grâce à la politique de placement prudente et professionnelle de la Fondation de placements Swisscanto, qui aspire à des rendements optimaux pour le maximum de sécurité et dont les pierres angulaires, à l'image de la Fondation collective, sont la fiabilité et la stabilité, les personnes assurées ont en tout temps la certitude de savoir leur fonds de prévoyance en mains sûres.

Transparence dans la gestion grâce à une stricte parité

Le Conseil de fondation de la Fondation collective Swisscanto est constitué à parts égales de représentants des employés et des employeurs et uniquement au sein des entreprises affiliées. Cette stricte parité donne l'assurance que toutes les décisions du Conseil de fondation sont toujours prises dans l'intérêt des personnes assurées et en tenant compte des entreprises affiliées – élément important qui protège et garantit l'indépendance de la Fondation.

SÉCURITÉ GRÂCE AU MANAGEMENT DE PLACEMENT DES PLUS MODERNES

Swisscanto Fondation collective gère la fortune de prévoyance de plus de 50 000 personnes assurées. Ces collaboratrices et collaborateurs confient ainsi à Swisscanto des capitaux servant à financer leur rente de vieillesse au moment de la mise à la retraite, ainsi que les prestations prévues en cas d'incapacité de gain ou de décès. De cette confiance résulte une grande responsabilité, que Swisscanto prend très au sérieux pour le placement de ces fonds de prévoyance : c'est pourquoi la devise suprême de notre stratégie de placement reste toujours la sécurité des fonds qui nous sont confiés.

Mais la stratégie de placement ne fait pas tout: ce qui est décisif, c'est comment elle est mise en pratique. Les instruments traditionnels de placement sont utilisés en premier lieu par Swisscanto Fondation collective, mais des groupes de placement modernes sont engagés en supplément, notamment les Hedge Funds ou les matières premières (Commodities). Ces groupes de placement introduits dernièrement dans l'Asset Allocation sont toutefois intégrés, non pas pour augmenter la rentabilité à court terme, mais pour permettre de diversifier et de stabiliser le portefeuille de placement.

L'Asset Allocation tactique joue alors un rôle important: cette notion comprend toutes les activités qui étudient la sur- ou la sous-pondération de chaque groupe de placement dans le cadre de la marge de fluctuation définie dans la stratégie de placement. Swisscanto Fondation collective a choisi un des modèles les plus modernes et innovatifs pour l'Asset Allocation tactique: GLOCAP (Global Conditional Asset Pricing) extrait des informations fondamentales du marché celles qui permettent de gérer chaque catégorie de placement afin de générer continuellement une plus-value supplémentaire.

Vous trouvez la version détaillée du rapport des gestion 2007 de Swisscanto Fondation collective et de Swisscanto Supra sous

www.swisscanto.ch → Prévoyance professionnelle → Fondation collective → Publications → Rapports de gestion.

Désirez-vous continuer de recevoir les «Nouvelles de la prévoyance»?

A l'avenir, nous continuerons également, et selon les besoins, de vous faire parvenir des informations concernant la prévoyance professionnelle sous forme imprimée, comme ces «Nouvelles de la prévoyance» que vous avez entre les mains. Parallèlement, nous utiliserons de plus en plus les médias électroniques afin de vous mettre encore plus rapidement à disposition les actualités les plus importantes.

Profitez de vous abonner aux Newsletters électroniques sur notre page d'accueil «www.swisscanto.ch»; cliquez sur «Prévoyance professionnelle», «Fondation collective» puis dans la colonne de gauche sur «Newsletter». Complétez le formulaire qui apparaît avec vos coordonnées (les champs avec une étoile * sont obligatoires), «Envoyer» et c'est fini!

Nous nous réjouissons de vos nouvelles afin que nous puissions continuer de vous faire parvenir des données, des faits et des commentaires au sujet de la prévoyance professionnelle.

Swisscanto
Fondation collective des Banque Cantonales
St. Alban-Anlage 26, Case postale 3855
4002 Bâle
Téléphone 058 280 26 66
Fax 058 280 29 77
E-Mail fondationcollective@swisscanto.ch
www.swisscanto.ch

